BRIVES-CHARENSAC

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2006

MEILLEURS VŒUX 2006 !

BRICOMARCHÉ
Les Mousquetaires
Décoration - Bricolage - Jardinage
Matériaux - Animalerie
L'ENGAGEMENT
Si malgré tout vous trouvez moins cher ailleurs...
PRIX BAS GARANTIS
... nous vous remboursons la différence.*
BRICOMARCHÉ • LOGIMARCHÉ
PRIX BAS Pour tous !
*Voir Conditions en magasin
6, route de Coubon - 43700 Brives Charensac - 04 71 04 23 43

EUROVIA DALA
Agence Le Puy
Z.I. Les Baraques - 43370 CUSSAC-SUR-LOIRE
Tél. 04 71 03 11 61
Une société de VINCI

RAPHAËL GENOVA
ARCHITECTE DPLG
Les balcons d'Audinet
BRIVES-CHARENSAC
Tél. 04 71 02 32 98 - Fax : 04 71 05 22 73

Un specialiste au service du professionnel et du particulier
Promeca
Un atelier de constructions mécaniques et chaudronnerie
(réalisation de pièces à l'unité, découpe, soudures spéciales...)
Magasin d'outillage et fournitures industrielles,
transmission, soudage, visserie boulonnerie, levage, électro-portatif...
20 route de Coubon, Z.I. de Corsac - 43700 BRIVES-CHARENSAC
Tél. Atelier : 04 71 09 46 38 - Fax : 04 71 05 53 34
Tél. Magasin : 04 71 09 07 69 - Fax : 04 71 09 04 57

Sarl DECHAUD
Antenne terrestre & satellite
Multimedia - Numerique
FRANCE DIGIT
Image - Son - Ménager
Guy DECHAUD, gérant
Vente et réparation :
ELECTRO-MÉNAGER • TV • HIFI • AUDIO • VIDEO • INFORMATIQUE • TELEPHONIE
46, av. Charles Dupuy - 43700 Brives-Charensac - Tél. 04 71 09 10 56 - Fax : 04 71 04 27 80
email : sarl.dechaud@wanadoo.fr

Laurent MATHYS
ENSEIGNE NATIONALE
COIFFEUR - VISAGISTE
Auchan Brives - Tél. 04 71 02 74 19
Allègre - Tél. 04 71 00 72 83
Yssingeaux - Tél. 04 71 65 19 69
Monistrol-sur-Loire - Tél. 04 71 66 33 55

NISSAN
de 2T8 à 40T
DAF
POIDS LOURDS 43
Route des Estreys - 43000 ESPALY
Tél. 04 71 02 67 03 - Fax : 04 71 02 75 76
NISSAN Trucks

Plâtrerie - Peinture
sarl PAYS-BORDEL
Isolation - Façade
3, rue de la Transcévenole - Z.I. de CORSAC 2
43700 BRIVES-CHARENSAC
www.pays-bordel.com
Tél. : 04 71 05 22 76 - Fax : 04 71 05 48 24

Rénov Déco
4, chemin de Montredon - 43700 Brives-Charensac
Abalou Saïd : 06 14 01 47 09
Sarl 421 010 008

MEUBLES ROYER
Mobiclub
MEUBLES - SALONS - LITERIE - DÉCO
C.C. La Chartreuse - 43700 Brives-Charensac - Tél : 04 71 09 44 75 - Fax : 04 71 09 28 72

Édito

SOMMAIRE

Edito .....p. 3-4
Enfance .....p. 5 à 7
Environnement .....p. 8
Urbanisme .....p. 9
Travaux .....p. 9-10
Action Sociale .....p. 11
Sport et Animations .....p. 12 - 13
Jumelage .....p. 14 à 16
Centre de loisirs .....p. 17
Hommage.....p. 18

BULLETIN MUNICIPAL DE VALS-PRÉS-LE-PUY

Rédaction - Photos - Diffusion
Mairie de VALS-PRéS-LE-PUY

Conception - Compo - Régie
PUBLICIBLE 5 place Michelet - Le Puy-en-Velay
Tél. **04 71 09 77 85** - Fax. 04 71 02 54 93
Email : publicible@reussir.tm.fr
Impression : **Imprimerie Jeanne d'Arc** Le Puy-en-Velay

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux annonceurs présents sur ce bulletin.
Ils sont à même de vous donner satisfaction dans les domaines les plus divers.
Réservez-leur vos achats.

Chers Amis Brivoises et Brivois,

Voici venu le moment, en cette fin d'année 2005, de faire le point sur trois projets qui retiennent particulièrement mon attention.

◆ La Piscine d'Agglomération (et oui ! encore !)

Attendue depuis fort longtemps... Je rappelle, pour les nouveaux arrivants, que cette installation devait être construite sur un terrain de 6,5 hectares, sur le territoire des communes de Brives-Charensac et St-Germain Laprade, propriété de la commune de Brives-Charensac et de la communauté d'Agglomération. Il est utile d'en rappeler l'historique. En 2001, à la fin du mandat précédent, le projet était achevé, les études terminées, les décisions prises : La piscine sera construite avec les caractères ludiques, sportifs et d'initiation, utilisable hiver et été. Le Conseil d'agglomération, consulté, avait donné un avis très favorable, les études payées, les travaux pouvaient commencer rapidement.
A la suite des Elections Municipales, de mars 2001, la composition du Conseil d'agglomération est totalement modifiée, de nouvelles personnalités y sont élues.
Ce projet, - prêt à démarrer- est alors remis en question ! De nouvelles Etudes sont commandées, réalisées, payées….ainsi qu'une étude parallèle portant sur une éventuelle extension de la Piscine Quincieu. La piscine du Pré Lachaise doit être abandonnée car trop vétuste. De plus, le terrain d'implantation, en bord de Borne dans une zone classée rouge ne permet, ni son extension, ni sa reconstruction..
Ce sont donc deux études fort longues et fort coûteuses, qui sont remises en cause à de multiples reprises, désespérant les partisans de ce projet si nécessaire et attendu !
Tandis que le projet nautique « prend l'eau », le Conseil de l'Agglomération s'engage dans d'importants dossiers : le théâtre du Puy, l'Ecole de Musique auxquels nous adhérons, puis le PDUC (plan de circulation, études réalisées, projet abandonné jusqu'à un autre étude ?), le Palais des Sports , les Abattoirs et l'Hôtel-Dieu.
La Piscine, pendant ce temps devenue Centre Aqua-Ludique, subissait des déclassements successifs, et les années passant, passent aussi les subventions... Plus de Fonds européens (FEDER), le Département qui cale sa subvention à seulement 3% ! Alors que les autres départements de la Région portent leurs subventions à hauteur de 10 à 15% !
Ce projet très important aurait pu être extrait du Contrat Global de Développement Durable (CG2D). C'est le cas pour le Théâtre, l'Ecole de Musique, le PDUC, permettant alors à la Communauté d'Agglomération de bénéficier d'un très appréciable financement du Département ! Le projet piscine se trouve désormais en concurrence avec tous les autres projets communautaires, et donc soumis au régime du partage entre les 28 autres communes!
Pendant ce temps, la Région Auvergne subventionne les centres aqua-ludiques de Montluçon et Aurillac à hauteur de 20%.
Par une délibération du Conseil d'Agglomération, 6 millions d'euros sont prévus depuis plus de 2 ans. L'espoir d'obtenir en cette année 2005, des subventions à hauteur de 2 millions et demi s'est envolé.
Vous avez compris, que cette installation, attendue par toute la population, sur une agglomération qui n'en possède pas, s'est , au fil et au prix des études, EVAPORÉE !
Pour ma part, c'est une grande déception. Je suis convaincu, et d'autres avec moi, que pour jouer la carte touristique, il faut aussi savoir retenir les familles dans notre région. La cuture n'est pas suffisante, nous savons tous que les enfants en vacances, sont d'abord attirés par le ludique. Offrir à tous un choix réel était un objectif sage .La piscine Célestin Quincieu donne satisfaction aux sportifs… mais nos enfants aiment aussi le jeu.

.../...

Edito

.../...

◆ La déviation de la circulation dans Brives-Charensac

Ce second sujet, me permet d'être un peu plus optimiste.
Depuis de nombreuses années, [15,20 ans...] nous subissons au quotidien, l'embouteillage du Pont de Galard et de la traversée de Brives-Charensac (20000 véhicules/jour se présentent à l'entrée du Pont !)
Enfin ! le Président du Conseil Général a pris publiquement un engagement. Une solution en 2 volets est proposée par le Conseil Général, solution à laquelle nous nous sommes rangés, en désespoir de cause. Il s'agit de favoriser la déviation du flux automobile par un délestage de circulation en créant une déviation de la commune de St-Germain-Laprade, de Noustoulet à la zone de Bombe, site du futur échangeur remodelé de la 4 voies. Son coût est évalué à une dizaine de millions d'euros. Ce projet,est destiné à capter les véhicules issus de la zone Route de Valence, St-Julien Chapteuil, St-Agrève, et également ceux de Laussonne, Lantriac.
Le 2e volet porte sur le projet destiné à donner aux automobilistes venant du Monastier, Les Estables et La Haute Ardèche, par le Pont de Moulines, la possibilité de rejoindre Les Pandraux via Lantriac. Il s'agira d'une réfection complète de la route actuelle.
8000 véhicules/jour pourraient ainsi éviter Brives-Charensac et ses célèbres traversées !

◆ Zone commerciale de Corsac/La Chartreuse

Enfin, pour terminer, une bonne nouvelle : La Communauté d'Agglomération lors de sa réunion de bureau du 12 octobre 2005, **a décidé**, à l'unanimité des membres présents, après plusieurs tergiversations, donc plusieurs années, de **participer** aux travaux de requalification de la zone artisanale et commerciale de Corsac / La chartreuse. L'Agglomération financera ces travaux de voierie à égalité de leur montant avec la commune de Brives-Charensac, soit 1 million d'euros chacune environ !L'Etat interviendra également pour un montant sensiblement égal , le complément étant réparti au Syndicat d'Assainissement de l'Eau (SAE) pour les réseaux et au Département au titre des voies départementales (à hauteur du coût de 3 voies de circulation).
Il reste encore à finaliser, c'est-à-dire réfléchir à la création d'une voie de Bus et une piste cyclable, effectuer quelques acquisitions foncières ou cessions et obtenir l'assentiment des commerçants. Tous les Services de la Mairie s'emploient à obtenir une réalisation digne de Brives-Charensac et de ses visiteurs, ils annoncent d'ores et déjà une nette augmentation du nombre de places de stationnement ce qui donnera satisfaction aux commerçants et à leurs clients.
Début des travaux 2007-2008 ?
Les prochaines Elections Municipales devraient se dérouler en Mars 2008. Avant cette échéance, parce-que nous nous y sommes engagés à chacune de nos campagnes électorales, parce-que la population a droit à l'Information, je me fais un devoir de vous l'apporter.
Je vous renouvelle toute ma considération et vous assure, Brivoises, Brivois de mon dévouement et de celui des équipes élues ou salariées qui m'entourent.
Au nom des Adjoints, du Conseil Municipal, du personnel Communal, j'adresse à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2006.

Jean-Claude FERRET,
Conseiller Général,
Maire de Brives-Charensac.

Personnel municipal <

Départ en retraite et Médaillés du travail

Départ en retraite (de gauche à droite)

André Balaguer (Technicien supérieur chef), Raymonde Chevalier (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles), Irène Brioude (Agent d'entretien qualifié - restaurant d'enfants), Christiane Melnikoff (Agent d'entretien [restaurant d'enfants]), Jean-Claude Ferret (Maire).

Médaillés du travail (de droite à gauche)

Michel David (Technicien territorial) médaille d'argent (20 ans) - Didier Petit (Agent de Maitrise principal) médaille d'argent (20 ans) - Pierre Borie (Agent d'entretien qualifié) médaille de vermeil (30 ans) - Françoise Chapuis (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles) médail de vermeil (30 ans).

Ne sont pas sur la photo

Jean-Pierre Grand (Rédacteur principal) médaille de vermeil (30 ans) - Nicole Villedieu (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles) médaille d'argent (20 ans).

> La rentrée 2005 à l'école publique de Corsac

◆ Les mouvements de personnels

Mme Monnier institutrice, nous a quitté après de bons et loyaux services en **CL**asse d'**I**ntégration **S**colaire (CLIS) pour rejoindre l'école de Taulhac.
Mme Lasson, qui nous vient de la Loire, remplace Mme Monnier en CLIS.
Mme Brioude, plus connue par son prénom : Irène est partie en retraite.
Mme Boulanger Joëlle succède à Mme Brioude au service du restaurant d'enfants.

◆ Les effectifs

L'effectif total étant de 66 élèves. en hausse de + 9.
La fréquentation de l'étude du soir a une tendance à la hausse
La fréquentation de la cantine (pardon, du restaurant scolaire !) est également en hausse avec une pointe le mardi à 42 repas distribués.
Cette année, lors des élections des représentants de parents d'élèves, un léger fléchissement de la participation (2/3 de votants par rapport aux inscrits) a été constaté. Même chose quant à la participation des familles aux réunions de rentrée, surtout en CP ! ! Nous rappelons **aux parents** l'importance de ces réunions dans la vie d'une école et dans la scolarité de leurs enfants.

◆ Les projets pour 2006

- Le voyage à Paris du 6 au 9 juin pour les élèves de cycle III
- La participation aux « classes-chantantes »,
- La mise en place des **C**ontrats **E**ducatifs **L**ocaux (CEL)
- Sculpture avec Myriam Marien
- Nature -Environnement avec Christophe Tomati.

Bref, une belle année scolaire !

Effectifs scolaires - Année 2005/2006

ECOLE	Section	EFFECTIFS NON BRIVOIS	EFFECTIFS BRIVOIS	2005 / 2006 % de Brivois	2005 / 2006 EFFECTIF ECOLE		ECART N - 1	2004 / 2005 N - 1
REPUBLIQUE	Primaire	72	93	56,36%	165		9	156
CORSAC	Primaire	26	40	60,61%	66		9	57
TOTAL PRIMAIRE	Primaire	98	133	57,58%	231		18	213
POLE PETITE ENFANCE	Maternelle	61	137	69,19%	198		-2	200
	TOTAL	159	270	62,94%	429			
				TOTAL PUBLIC		429	16	413
LA CHARTREUSE	Primaire	31	18	36,73%	49	65	0	49
	Maternelle	10	6	37,50%	16		0	16
EAUX VIVES	Primaire	32	37	53,62%	69	104	4	65
	Maternelle	15	20	57,14%	35		-18	53
	TOTAL	88	81	47,93%	169			
				TOTAL PRIVE		169	-14	183
				TOTAL GENERAL		598	2	596

La vie à “La Petite Maison Bleue” <

Le service Petite Enfance de « La Petite Maison Bleue » peut proposer différentes solutions d’accueil :

- **Accueil collectif**
  De type crèche / halte-garderie pour les enfants de 2 mois à 6 ans, accueil pouvant aller de quelques heures à un temps complet ;
- **Relais Assistantes Maternelles**
  Pour les enfants de moins de 6 ans, au domicile de l’assistante maternelle ;
- **Lieu de rencontre Enfants/Parents**
  Pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d’un parent
- **Centre de Loisirs Maternel**
  Pour les enfants de 3 à 6 ans, hors temps scolaire ;
- **Classe passerelle**
  Pour l’entrée progressive à l’école.

La crèche est avant tout un lieu d’accueil et de garde. Elle peut être aussi un espace où les parents viennent partager un moment agréable avec leur enfant et le voir évoluer au milieu d’autres.

Plusieurs activités sont proposées aux jeunes enfants accompagnés de leurs parents :

- **Le Patio**
  Lieu de rencontre Enfants / Parents, ouvre ses portes tous les lundis après-midi de 15 h à 18 h, à la Maison Pour Tous.

- **La gym parent / bébé**
  Est proposée tous les jeudis après-midi, en présence de Marie JULIEN, animatrice diplômée, en lien avec la « gym volontaire ».
  La GYM parent / bébé c’est :
  Côté enfants : dans un milieu aménagé tout exprès pour cela par une animatrice, crapahuter avec jubilation grâce à une grande complicité avec son papa ou sa maman.
  Côté parents : accompagner, favoriser l’éveil psychomoteur du tout petit, lui permettre de découvrir et d’élargir ses possibilités motrices, il va ramper, rouler, courir, sauter, grimper, s’équilibrer, se suspendre, en toute liberté et toute sécurité.
- **Le jardin aquatique**
  Tous les mercredis après-midi, de 5 mois à 4 ans. Les enfants évoluent dans l’eau en compagnie de leur parent, en présence de Véronique REBEYROTTE, maître nageur.

Il n’est pas question de natation, mais de relations parents/ enfants par l’intermédiaire d’activités ludiques dans l’eau.
Le bassin d’apprentissage qui se situe tout près de « La Petite Maison Bleue » est bien adapté à l’accueil de tous jeunes enfants (peu de profondeur dans une partie du bassin, possibilité d’augmenter la température de l’eau à certains moments, jeux installés dans l’eau, etc…)
L’objectif est très simple :
Permettre à l’enfant de se familiariser avec l’eau, de maîtriser ses mouvements, de prendre plaisir à jouer dans l’eau.
Évoluer à son rythme : chaque enfant se familiarise progressivement avec l’eau. Entouré d’adultes qu’il connaît bien, il se sent en confiance et en sécurité. Il peut ainsi maîtriser son appréhension et se dépasser. Après quelques séances l’enfant se sent suffisamment à l’aise pour pouvoir jouer et communiquer avec les autres.
Découvrir ses possibilités, maîtriser son corps et acquérir une certaine autonomie.
Pas de performances ni d’exploits recherchés. Notre but n’est pas d’en faire des champions olympiques mais des enfants qui trouvent du plaisir à évoluer dans l’eau. Beaucoup de progrès sont possibles parce qu’ils sont faits à travers le jeu. Quand on les voit jouer, s’éclater… heureux comme des poissons dans l’eau. L’objectif est atteint.

> Initiative

Cadeau Naissance

Depuis quelques années BRIVES-CHARENSAC a manifesté son souci pour la petite enfance et a développé un certain nombre de services pour accueillir les jeunes enfants et faciliter ainsi la vie des parents.

Le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité aller plus loin en favorisant l'éveil culturel déjà pris en compte à la "Petite Maison Bleue".

Il a décidé d'offrir un livre à tous les jeunes enfants qui naissent à BRIVES-CHARENSAC.

Pourquoi cette initiative ?

Le résultat de différentes démarches fait apparaître que "si **le bébé a besoin de lait, d'amour, de caresses, il a besoin aussi de MOTS"** - Dr DIATKINE.

Pour un enfant encore bébé, lire c'est bien sûr manipuler un livre dans tous les sens, c'est surtout découvrir et partager avec ses parents le plaisir des images, des mots, des histoires. Le livre devient lieu d'échanges émotionnels, affectifs et lieu de communication.

Le contact précoce avec le livre, racine de tout plaisir culturel, source de toute expérience créative, apparaît aujourd'hui comme un thème central dans l'éveil du tout petit. Dans ce domaine, le rôle des parents reste irremplaçable.

Cependant il nous paraît important que la municipalité y apporte sa contribution en favorisant tout ce qui peut rendre les livres plus familiers aux enfants.

En offrant un livre "cadeau-naissance" à tout nouveau né de notre commune c'est lui souhaiter la bienvenue et reconnaître l'espoir qu'il représente pour nous tous. C'est aussi promouvoir la lecture et par la-même renforcer l'action culturelle en direction de la Petite Enfance

Le lundi 07 Novembre, Monsieur le Maire a remis le livre sélectionné « Petit Câlin » aux enfants nés sur la commune depuis janvier 2005, au cours d'une petite manifestation qui a eu lieu dans les locaux de la Médiathèque « Le Moulin aux Livres ». Ceci a permis, si c'était encore nécessaire, de faire connaître la médiathèque municipale située sur les berges de la Loire, 36, Avenue Charles Dupuy. Elle accueille avec compétence ceux qui poussent la porte et dispose d'un rayon particulièrement bien achalandé et attrayant pour les enfants, même les plus jeunes.

Cette manifestation très chaleureuse et conviviale a réuni les familles des 37 bébés nés depuis janvier, ainsi que les Assistantes Maternelles brivoises qui travaillent à leur domicile et peuvent trouver une ouverture à leur profession en se rendant à la médiathèque avec les enfants qu'elles accueillent.

Monsieur le Maire a remis à chacune d'entre elles un livre cadeau et leur a redit l'importance de leur profession et leur place à part entière en tant que professionnelles de la Petite Enfance dans le service de la « Petite Maison Bleue »

> Un service annonces "puériculture" gratuit !

Vous avez du matériel de puériculture et vous souhaitez le vendre...

Vous êtes assistante Maternelle ou futurs grands-parents et vous recherchez du matériel de puériculture...

Vous attendez un enfant et vous recherchez du matériel de puériculture ou de layette...

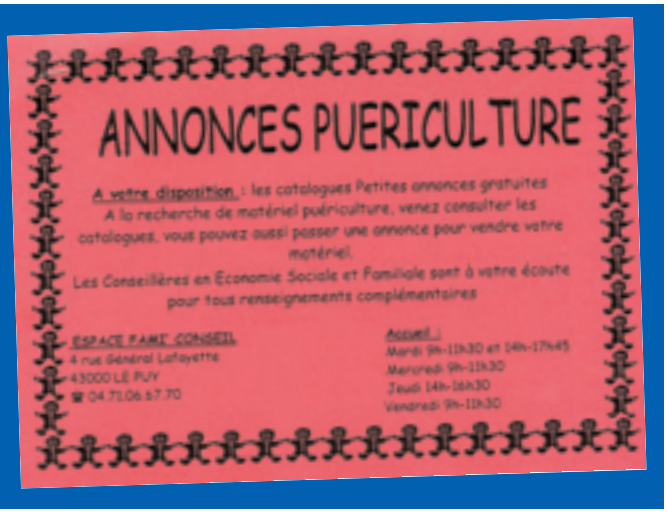
ANNONCES PUERICULTURE

A votre disposition : les catalogues Petites annonces gratuites
A la recherche de matériel puériculture, venez consulter les catalogues, vous pouvez aussi passer une annonce pour vendre votre matériel.
Les Conseillères en Economie Sociale et Familiale sont à votre écoute pour tous renseignements complémentaires

ESPACE FAMI CONSEIL
4 rue Général Lafayette
43000 LE PUY
☎ 04.71.06.67.70

Accueil :
Mardi 9h-11h30 et 14h-17h45
Mercredi 9h-11h30
Jeudi 14h-16h30
Vendredi 9h-11h30

ONYX <

Implantation d'un Centre de Traitement de Déchets Industriels Banaux, Avenue de Coubon

Où en serons-nous, en fin d'année, sur le dossier d'implantation, par la société « ONYX », d'un centre de traitement des déchets industriels banaux?

A l'heure où nous préparons ce bulletin, nous connaissons tout juste l'avis de la Commission Départementale d'Hygiène et de Sécurité, laquelle à émis un avis défavorable à cette implantation.

A présent que va décider Monsieur le Préfet ?

Notre commune est malheureusement coutumière de ce type de situation. Depuis 1989 nous avons déjà connu de grosses crises :

- Le projet d'implantation d'un centre d'incinération d'ordures ménagères à Farnier.
- La lutte contre les crues et l'aménagement de la Loire dans la traversée de BRIVES-CHARENSAC.
- Les pollutions engendrées par l'usine ARVEL qui traitait des terres glaises dans le quartier de la Gare.

Espérant que nous sortirons, une fois encore, par le haut de ce nouvel épisode.

Quoi qu'il en soit nous nous devons de remercier tous ceux qui nous ont aidés dans cette nouvelle affaire :

Les dirigeants de l'association de Protection de l'Environnement

L'Association était en sommeil. Les nouveaux responsables ont su rapidement la réactiver. atteignant les 800 adhérents et rassemblant mille sept cents signatures sur la pétition.

La population qui s'est massivement mobilisée aux cotés de l'Association et la Municipalité

RECAPITULATIF DES PRINCIPALES DATES

Du 30 mai au 1er juillet	Enquête publique
20 juin	Réunion publique en Mairie sur l'initiative du Maire
24 juin	Délibération donnant un avis très défavorable du conseil Municipal de Saint Germain Laprade
28 juin	Délibération donnant un avis très défavorable du conseil municipal de Brives-Charensac
1er juillet	Courrier de la société « ONYX » au sujet du tract anonyme distribué et précisions quant à la nature de l'activité
13 juillet	A la demande du commissaire enquêteur, mémoire de réponse de la société « ONYX »
28 juillet	Rapport du commissaire enquêteur donnant un avis favorable
18 août	Courrier de désapprobation du rapport d'enquête au Préfet et commentaire du mémoire
31 août	Réunion publique en Mairie à l'initiative du Maire
Septembre	Réactivation de l'association Brivoise de protection de l'environnement
Septembre	Courriers d'information adressés à certains membres du comité départemental d'hygiène
6 octobre	Réponse du Préfet au sujet du courrier du 18 août
8 octobre	Manifestation devant le site d'implantation pressenti par la société « Onyx »
10 novembre	Réunion publique sur l'initiative conjointe du Maire et de l'Association
17 Novembre	Manifestation devant la Préfecture à l'occasion de la réunion du comité départemental d'Hygiène et de Sécurité. avis défavorable du comité.

> Services Techniques

6 stades composent le patrimoine sportif de notre commune. 5 hectares de surface de gazon (hors abords) à entretenir avec grand soin. Cela suppose une multitude d'opérations et beaucoup de présence. 2370 heures en 2004 - soit 10% du temps total d'intervention des agents de la voirie.

Une bonne pelouse sportive doit être :

- ***fertilisée*** 4 fois par an ; ce qui consomme annuellement 6 tonnes d'engrais.
- copieusement ***arrosée*** (intervention réalisée d'une manière automatique en nocturne).
- ***Désherbée*** ; pour tondre très souvent (jusqu'à 2 fois par semaine par saison)., chaque année il faut procéder à un désherbage sélectif .

Mais une pelouse sportive souffre sous les crampons, Tous les 2 ans, il est nécessaire de procéder à des travaux mécaniques : placage + compactage et sablage.

Ensuite, chaque match suppose un traçage des terrains. Ce qui nécessite annuellement 2000 de peinture .

Du matériel spécifique est à la disposition de nos agents :

- 1 tondeuse de largeur de coupe 1,80 m , avec bac de ramassage.
- 1 épandeur d' engrais de 300 kg de capacité.£
- 1 tracteur
- du matériel divers : rouleau, traceuse...

Enfin, les deux vestiaires du stade Louis EXBRAYAT nécessitent 33 heures hebdomadaires de lavage et nettoyage.

Urbanisme

RESIDENCE « LE CLOS DU PRADAS »

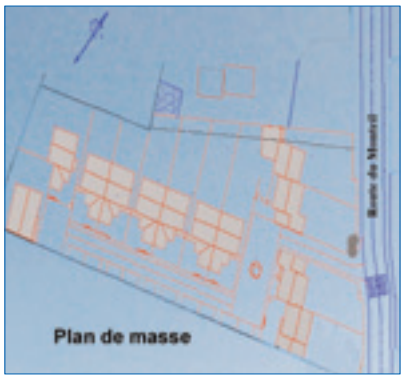

Le 20 Décembre 2000, le Conseil Municipal décide de se porter acquéreur d'une partie de l'ancien site de la Fromagerie du Velay situé Route du Monteil. On procède ensuite à la démolition des installations existantes.

Compte tenu de la forte demande d'accession à la propriété sur le territoire communal, il est décidé de lancer un appel à candidature auprès de différents promoteurs susceptibles d'être intéressés par la maîtrise d'ouvrage d'une opération d'aménagement d'un lotissement.

Seule la société LOGIVELAY du Groupe Sinus a déclaré être intéressée.

Le 27 Février 2003, le Conseil Municipal décide donc de rétrocéder, à un prix raisonnable, au Groupe Sirius (LOGIVELAY) la parcelle de terrain de 4765 m2 décrite ci-dessus.

Cette société projete de construire sur cet emplacement exceptionnel, la Résidence **«Le Clos du Pradas** », sur une parcelle de terrain allant de 210 à 350 m2, un ensemble de 12 pavillons de type IV et V, de 80 à 100 m2 habitables.

Contact : LOGIVELAY - 71 Fg St Jean - 43000 LE PUY - Tél : 04 71 04 56 66

Sécurité routière <

Le 17 Juin dernier, à l'initiative de Monsieur Le Maire, s'est tenue en Mairie une réunion de travail sur l'identification des secteurs accidentogènes et l'ébauche d'une mise en œuvre de mesures préventives.

De nombreux partenaires se sont associés à cette table ronde :
La prévention routière - Plusieurs services de la direction départementale de l'équipement - Monsieur le Commissaire Principal de la Police - Les services techniques du Conseil Général.

Entouré de plusieurs élus municipaux, en préambule, Monsieur le Maire :
- Rapporte les observations transmises par les habitants lors des réunions de quartiers du mois de Mai.
- Rappelle que notre commune supporte un très important trafic routier (18000 véhicules jour sur le Pont de Galard).
- Si de ce fait, la circulation est considérablement ralentie, il existe néanmoins des problèmes de sécurité routière et les riverains n'ont pas manqué de les signaler :

Zone	Difficultés et Dangers
Avenue des Sports	Entrer ou quitter la circulation au niveau de l'entrée du lotissement des Balcons d'Audinet,
Rue des Moulins	Limitation de vitesse difficile à respecter (« Ex zone 30 »)
Avenue Charles Dupuy	Carrefour intersection de la rue de Genebret et de la rue de Corsac
Avenue Pierre Farigoule	Carrefour intersection avec la rue de la République
Côte de Tire Bœuf	Carrefour intersection de la Rue de Genebret et la Rue de Farnier entrée et sortie Zone Commerciale- Soleil de Provence
Vitesse excessive	Route de Coubon - Route du Monteil - Avenue des Sports

Monsieur le Commissaire de Police précise qu'il retrouve dans cette énumération les principaux lieux accidentogènes où ont été constatés des accidents entre le 1er Janvier et le 31 Mai :
6 accidents corporels. (12 blessés) et 4 accidents matériels signalés.
Monsieur le Commissaire indique également que pour cette période 32 cas de vitesse excessive ont été sanctionnés sur ces axes.
Il apparaît que les problèmes d'insécurité routière se résument ainsi :
- Vitesses excessives sur certains axes,
- Manœuvres dangereuses dues à une mauvaise lisibilité, au non respect de la réglementation. et à une mauvaise visibilité

Brives-Charensac, comme beaucoup d'agglomérations, « pousse » et nous constatons que certaines voies départementales qui traversent notre cité deviennent, par l'implantation de commerce et de lotissements, des avenues sans pour autant en possèder les attributs. (Avenue Charles Dupuy, Avenue des Sports...) Quelles pourraient être les solutions à apporter ?
Nous trouvons dans la « Gazette des Communes », datée du 7 Novembre une approche intéressante de solutions pour rendre le transit routier un peu plus supportable :

- Réduire la vitesse, mais pour cela, les panneaux ne suffisent pas « il faut donner à l'automobiliste des raisons d'être prudent. La solution efficace consiste à altérer son sentiment de sécurité. L'entrée dans l'agglomération peut-être confirmée par la suppression de la ligne blanche (Le côté de la route interdit de doubler en ville).
- Le rétrécissement de la voie, force l'automobiliste à « lever le pied » de crainte d'accrocher les véhicules venant en sens inverse. Une fois le conducteur mis en condition, il faut l'y maintenir jusqu'à la sortie de l'agglomération et ne lui donner aucun signal l'engageant à accélérer.
- Eviter l'îlot central continu ou le sens unique.
- Améliorer le comportement individuel des automobilistes par des actions de sensibilisation et poursuivre les contrôles de vitesse sur les voies repérées plus haut. A ce sujet, l'adjoint du Commissaire Principal nous informe ce jour, que depuis le 1er Septembre 2005, date de la réception par ce service du radar automatique embarqué, 361 infractions de vitesse ont été sanctionnées sur les principales voies de notre cité.
- Marquer les entrées d'agglomération
- Poursuivre l'installation de mobilier urbain
- Protéger les passages piétons
- Aménager les giratoires (Corsac, stade, Genebret)
- Limiter les tourne à gauche non protégés.

Sur ces pistes de réflexion, une **Commission spéciale sécurité**, composée d'élus municipaux s'est réunie autour du Maire les 13 et 25 Octobre dernier. L'ensemble des voiries posant problèmes dans la cité a été étudiés. Certaines solutions sont dégagées, d'autres demandent encore à ce jour une réflexion complémentaire, des avants projet sont à l'étude au sein du Service Technique (faisabilité et estimation du coût).
Le Conseil Municipal sera invité à se prononcer. Nous pensons pouvoir mettre en œuvre certains projets pour 2006, dans les limites financières imposées par le Budget Communal,.
Enfin, l'ensemble des arrêtés permanents portant réglementation de la circulation et du stationnement sur le territoire communal a été « revisité ». Trop important pour être rapporté ici, ce document est consultable en mairie.

> Centre Communal d'Acion Sociale

Projet de livraison des repas à dommicile en liaison froide.

Dans le cadre de sa politique de maintien des personnes âgées à domicile, la Municipalité a engagé une réflexion sur l'opportunité de proposer, aux bénéficiaires du portage des repas, un nouveau mode de service : livraison des repas à domicile en liaison froide. Celui ci sera étendu aux dimanches et jours fériés et apportera de meilleures garanties au niveau de la sécurité alimentaire.

- Fonctionnement : les repas sont préparés dans une unité centralisée de production. Après cuisson, les aliments sont refroidis rapidement, suivant des protocoles réglementés. Cette méthode permet le stockage des repas et leur distribution en ambiance froide (+0 à +3C°) dans un délai maximum pouvant aller jusqu'à quatre voire sept jours suivant les D.L.C.(dates limites de conservation). Les plats sont ensuite livrés au domicile de chaque bénéficiaire du service pour être réchauffés au moyen de four traditionnel ou de micro-ondes avant leur consommation. Ce procédé contrôlé par la méthode HACCP(analyse des dangers et maîtrise des points critiques -en anglais Hazard Analysis Critical Control Point), permet de servir des repas plusieurs jours après leur confection sans proliférations dangereuses de bactéries ou micro-organismes pathogènes et sans recourir à la surgélation.

- Avantages : l'aspect qualitatif de cette démarche nous est apparu très important.
  - préparation de repas sans surgélation pouvant être servis à plusieurs jours d'intervalle,
  - livraison des repas sans limitation de temps et de distance,
  - hygiène et sécurité alimentaire quasi optimales,
  - conservation de la qualité organoleptique et gastronomique initial de produit,
  - possibilité d'une plus grande variété de menus, meilleures adaptations à des menus spéciaux ou diététiques.

La mise en œuvre de ce nouveau service devrait permettre une meilleure gestion et une meilleure efficacité du temps d'intervention des agents affectés à ce service (repas livrés aux heures creuses de circulation) Par ailleurs, il impose le remplacement du véhicule électrique (qui arrive au terme de son utilisation) par un véhicule frigorifique.

- Foyer Restaurant : le fonctionnement sera également organisé en liaison froide et maintenu du LUNDI au SAMEDI. L'acquisition d'une armoire frigorifique pour le stockage ainsi qu'une armoire de remise en température est prévue.

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'action Sociale, par sa délibération du 16/09/2005, a choisi la Maison de Retraite « Vert Bocage » comme fournisseur des repas. Ce nouveau service sera mis en place au premier trimestre 2006. Une visite individuelle sera effectuée par des membres du C.C.A.S. auprès des utilisateurs du service.

> Association Mandataire et d'Emplois Familiaux

L'Association Mandataire et d'Emplois Familiaux (AMEF) a pour but "le placement de travailleurs auprès de personnes physiques, ainsi que pour le compte de ces dernières l'accomplissement des formalités administratives et de déclarations sociales et fiscales liées à l'emploi de ces travailleurs" (article L.129-1 du code du travail).
L'AMEF a son siège à la Maison Pour Tous.
L'AMEF s'adresse aux personnes âgées ou handicapées mais également aux familles.

L'AMEF sélectionne et propose du personnel formé et qualifié qui accomplira à votre domicile différentes tâches : ménage, repassage, garde d'enfants, gardes malades de jour et de nuit.
L'AMEF est agréée par le Préfet de Région, c'est le gage d'un service de qualité et cela permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % des sommes versées.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter tous les matins au 04 71 02 36 72.

.../...

Sport <

◆ Labellisation de l'école de foot

Suite aux efforts développés par l'équipe dirigeante et les éducateurs du club des Sauveteurs Brivois, l'école de football a obtenu une labellisation attribuée par la Fédération Française de Football.
Celle ci reconnaît la valeur éducative du projet en direction des jeunes et récompense la volonté de promotion de ce sport affiché par les dirigeants du club. L'arbitrage, dans le cadre de ce projet, n'est pas non plus oublié et fait l'objet d'une journée découverte et promotion organisée conjointement par les Sauveteurs Brivois pour le football et le Rugby Club de Brives Charensac pour le Rugby, avec le soutien de leurs fédérations respectives et de partenaires privés.

◆ Du côté des médailles

L'engagement et le dévouement de Georges DELABRE, auprès du club des Sauveteurs Brivois, a été reconnu par l'attribution de la Médaille Fédérale en Football.
Cette reconnaissance, qui s'adresse également à son épouse qui l'accompagne dans ses missions, met en valeur tout le travail d'organisation de manifestations sportives, mais aussi la présence et l'implication du club dans la vie de la commune au travers notamment des fêtes et manifestations municipales.

Même récompense pour Gisèle BUIZA, mais de la part de la Fédération Française de Rugby ;
Membre active du bureau du Rugby Club de Brives Charensac, elle assure une présence et une disponibilité importante lors des manifestations sportives du club et de l'amicale des joueurs.

◆ Ecole de tennis

Suite au recrutement d'un moniteur de Tennis diplômé, le Tennis Club de Brives Charensac a vu ses effectifs jeunes augmenter sensiblement.
Ce poste d'éducateur, assisté de moniteurs fédéraux, permet également le développement d'interventions auprès de structures éducatives et de jeunesse, telles que les écoles, les Centres de loisirs et de vacances ou participe, dans le cadre de la Politique de la Ville de la Communauté d'Agglomération, à l'offre d'activité en direction des jeunes pendant les vacances scolaires lors des opérations « Ticket Sport ».

> Animations

◆ La "Fête de Jeu"

La « 1ère Fête du Jeu » de la Communauté d'Agglomération s'est déroulée le samedi 18 juin dans les locaux et sur les terrains du Centre d'Accueil de Chaspinhac.
A la suite d'une réflexion engagée sur la Communauté d'Agglomération, plusieurs représentants d'associations, de collectivités, mais aussi des amateurs du jeu ont proposé une fête, destinée à promouvoir le jeu sous toutes ses formes. Le succès obtenu incite les organisateurs à programmer une deuxième édition, mais aussi à envisager la création de lieux d'espaces ludiques en différents points de l'agglomération.
C'est ainsi qu'une réflexion s'est engagée à Brives en compagnie de différentes structures pour envisager la création d'une ludothèque, lieu de rencontre autour de jeu et favorisant le développement de lien social et d'activités intergénérationnelles.

◆ Le "Big Jump"

Le "Big Jump" (grand plongeon), organisé sur notre commune par l'association S.O.S. Loire Vivante, est une manifestation qui vise à retrouver et faire la promotion de lieux de baignade en rivière.
Cela marque le retour d'une certaine qualité des eaux de baignade, suite aux efforts entrepris par l'ensemble des acteurs de notre société. Le dimanche 17 juillet a ainsi été marqué par une animation particulière sur le site de la plage à Brives-Charensac. Expositions, conférences ont permis de mieux connaître les enjeux liés à la qualité de l'eau, tout cela dans une ambiance festive et musicale assurée par la formation des « vieilles valises ». Le « Big Jump », programme le même jour et à la même heure sur plusieurs sites en Europe a constitué le symbole de cette journée.

◆ Le Triathlon

L'association « Le Puy en Velay Triathlon » a organisé le 21e triathlon de la Communauté d'Agglomération.
Les épreuves natation et course à pied se sont déroulées sur la Commune, le long de la Loire.
Le parcours vélo, quant à lui passe par les communes du Monteil, de Chaspinhac, de Blavozy , de Saint Germain, et s'avère relativement sélectif.

C'est le néo-zélandais Clark ELLICE qui s'est adjugé la victoire finale devant le vainqueur de l'épreuve 2003 (et cinquième aux Jeux Olympiques d'Athènes), Gilles REBOUL. La volonté des organisateurs visant une ouverture de l'épreuve vers le grand public, s'est avérée payante avec la participation de 312 concurrents.

◆ Rallye moto

Le moto club « Les Guidons Vellaves » a organisé avec succès le 6ème Rallye du Velay.
135 pilotes ont pu participer à celui ci et s'affronter lors des trois spéciales programmées. Les participants et leurs familles, accueillies pendant les trois journées sur notre commune, ont ainsi pu apprécier les différents sites touristiques de notre région et se sont déclarées séduites par les conditions d'accueil mises en place grâce au travail fourni par « Gaston » et son équipe du moto club.

Camping

La saison touristique du camping s'avère, cette année encore, satisfaisante avec une progression du chiffre d'affaire de l'ordre de 5 %.
Nous le devons bien entendu à la qualité de nos personnels d'accueil (Sonia, Sylvie, Jérôme et Romain), mais aussi aux différents services municipaux chargés du ménage, de la maintenance et de l'environnement.
Si le passage du Tour de France a constitué un des points forts incontestable de la saison en terme d'accueil, nous notons toujours la bonne fréquentation du mois d'Août qui compense le départ « poussif » de la saison début juillet.

Comité de Jumelage
Mairie
43700 BRIVES-CHARENSAC

JUMELAGE PARTNERSCHAFT
ILLERKIRCHBERG BRIVES CHARENSAC

BRIVES CHARENSAC aime la Loire

Visite au Parlement Européen à Strasbourg <

Le Comité de Jumelage de Brives-Charensac s'est rendu à Strasbourg le mercredi 7 septembre 2005, en visite au parlement européen, invité en cela par Madame Catherine GUY-QUINT, députée européenne de la circonscription.

A l'ordre du jour des débats de l'Assemblée :
« Quelles réponses apporter à la menace terroriste tout en sauvegardant les droits des citoyens ».

Depuis la tribune de L'Hémicycle du Parlement , pendant une cinquantaine de minutes, nous écoutons les interventions des députés qui se sont inscrits pour ce débat.
A l'appel du Président de séance, le député est invité à exposer son propos disposant pour ce faire d'un temps de parole, établi par le bureau de l'Assemblée, et variant de 1,5 à 6 minutes. Durant notre temps de présence, nous avons écouté les interventions de 7 ou 8 députés émanant des divers groupes politiques représentés au Parlement.
Les députés s'expriment, de leur pupitre, dans leur langue nationale. Ils disposent d'un service de traduction simultanée. Les interprètes maîtrisent chacun six langues.

Pour nous permettre de repérer les orateurs, nous disposons du plan de l'hémicycle comportant :
- un schéma de la disposition des pupitres avec le numéro de place affectée aux députés, groupés par appartenance politique.
- La liste alphabétique des 732 députés.

Nous somme tous captivés par le débat et l'ambiance interne de l'hémicycle. A la sortie, pour chacun de nous, les premiers commentaires portent sur le très faible nombre de députés présents en séance ; pratiquement les orateurs inscrits au débat.

Les participants devant le 10 décembre

Le hall d'entrée du Parlement

Une heure avec Mme Catherine GUY-QUINT <

A la sortie de l'hémicycle, nous sommes reçus par Mme Catherine GUY-QUINT, députée Européenne élue de notre circonscription.

Mme Catherine GUY-QUINT est venue plusieurs fois à Brives-Charensac, invitée de la Municipalité et du Comité de Jumelage. Aujourd'hui, c'est elle qui nous accueille, par d'aimables salutations à l'adresse de la délégation brivoise ainsi qu'à celle d'Illerkirchberg qui nous a rejoints.
Mme Guy-Quint, répond à nos questions, donnant à ses propos beaucoup de réalisme mais un enthousiasme modéré.

.../...

.../...

◆ La dualité Strasbourg Bruxelles

Le Parlement siège à Strasbourg 4 jours par mois, 11 mois par an, ce qui fait un total de 44 jours de session. Il se trouve beaucoup de voix pour s'élever contre cette situation, car le siège du Gouvernement de l'Europe se trouve à Bruxelles.

◆ Le Parlement Européen

C'est un haut lieu de stratégie politique et, passées les joutes politiques de l'élection, la cordialité est présente partout. L'entente entre Allemands et Français, moteur de cette Europe est des plus harmonieuse. Cependant, la presse et l'ensemble des médias n'assurent pas le relais comme il conviendrait. Il semble que la construction logique mais complexe du puzzle ne soit pas comprise.

◆ Quel avenir pour l'Europe ?

« Personne ne sait ». Mme GUY-Quint nous brosse le portrait de l'Europe telle qu'elle se présente depuis « le séisme » provoqué par les NON Français et Néerlandais aux Référendums du Printemps 2005. Ces résultats ont eu des répercussions dans les autres pays. On peut même craindre des opinions de régression à l'exemple des Elections en Bulgarie qui, le 25 juin dernier ont vu la montée des Nationalistes.
Le NON pose un vrai problème de fond car plus de 70% du cadre de vie des citoyens est traité au Parlement Européen.

◆ Et le plan B ?

« Eh bien nous l'avons » il s'agit du plan Blair qui préside l'Union Européenne depuis le 1er juillet 2005 et qui conduit une politique de fort libéralisme. Beaucoup de directives ont reçu un coup d'arrêt. La relance d'une Europe Politique est extrêmement difficile. L'Europe affiche de grandes faiblesses car elle n'apporte pas de réponses aux questions posées.

◆ Le textile chinois et le déblocage des marchandises le 5 septembre ?

Le Commissaire Mendelson a négocié, Mr Blair a finalisé, le Parlement a donné un avis très partagé. Une renégociation en 2006 est prévue pour les importations à venir dans l'U.E.

◆ Divers

Prochainement le Prix de la Paix (Prix Sakharov) pourrait couronner une nigériane.
Il est midi, l'heure où dans l'hémicycle, tous les Députés sont convoqués pour les différents votes. Mme GUY-QUINT s'y rend à la place 181:
- Pour le vote d'une loi. il faut 367 parlementaire présents.
- II n'y a pas de discipline de parti.
- Le vrai pouvoir est détenu par le Conseil de la Présidence des Groupes Politiques.
- Le Conseil (des Ministres) donne le feu vert pour l'adoption de la Loi. S'il s'agit d'une Directive, les Parlements nationaux en sont saisis pour son application.
- Pourquoi peu de députés vus en séance ?
Parce-que le débat a déjà eu lieu entre députés. Les accords ont donné lieu à des synthèses élaborées par les députés coordonnateurs. Les interventions entendues alors que nous nous trouvions dans l'hémicycle étaient le résultat des différents travaux effectués en amont de la dite séance et traduites par le rapporteur désigné par le groupe.
- Pour le vote, tous les députés se retrouvent dans l'hémicycle.

Mme Evelyne GEBHARDT, députée européenne, qui devait prendre la suite de Mme GUY-QUINT., est éloignée de Strasbourg pour raisons familiales,
Il revient à un fonctionnaire du Parlement, de nous expliquer le fonctionnement technique. du parlement. En une heure il répond à nos questions non sans avoir au préalable, exposé les grandes lignes des réflexions générées par le NON de la France et le « crash » du Conseil en juin 2005.
Il a tenté de nous dévoiler ce que sera la politique de M. BLAIR.

Il est 13 heures, le moment pour nous de rejoindre le restaurant Winston Churchill.
Cette visite au Parlement Européen se devait d'être accompagnée d'un peu de tourisme :
- Visite de la petite Franc : promenade en bateau mouche sur l'Ill. découverte fluviale des richesses du patrimoine de la ville.
- Visite de la ville
- Et pour le retour, l'incontournable route des vins jalonnée de villages pittoresques fleuris en abondance.
Minuit : nous retrouvons les bords de Loire.

Rencontres <

Le 15 Août est traditionnellement jour de fêtes religieuses. Coïncidant avec la fin de l'année jubilaire, ces fêtes prenaient alors un caractère particulier. Pour l'occasion, la paroisse de Brives-Charensac a invité son homologue d'Illerkirchberg. Le comité de jumelage a prêté main forte à l'organisation des ces journées.
Les paroissiens ont participé aux différentes manifestations organisées pour l'occasion dans la capitale vellave.
Accompagné de son épouse, Monsieur Anton BERTELE, nouveau Maire d'Illerkirchberg, a profité de l'occasion pour effectuer son premier voyage à Brives-Charensac. Le samedi 13 Août, il était officiellement reçu en Mairie par Jean-Claude FERRET, le Conseil Municipal, le Comité de jumelage.
Monsieur le Maire remettait la médaille de Brives-Charensac à son homologue allemand. En retour, il devait recevoir, à destination du pôle petite enfance, un jeu de construction, (symbole de la construction européenne)
Durant ce bref séjour, guidé par Jean-Claude FERRET, Monsieur Anton BERTELE a visité notre commune. Il fut particulièrement intéressé par les travaux du plan Loire, La Maison pour Tous, La Médiathèque….
Cette première rencontre entre les deux Maires fut, sans aucun doute, des plus chaleureuse.
Le départ, le Mardi matin fut empreint comme à l'habitude, un subtil mélange d'allégresse et de mélancolie.

Anton BERTELE et Madame

Réception en Mairie.

Anton BERTELE reçoit la médaille de Brives-Charensac

Deux pairs... deux amis.

Le Maire Illerkirchberg

Un nombreux public assistait à la réception.

Photo de famille pour l'ensemble des participants.

> Une comédie musicale au Centre de Loisirs

Après avoir collaborées durant 2 ans autour d'activités culturelles et sportives, les équipes d'animation de 7 Centres de Loisirs de la Communauté d'Agglomération ont proposé aux enfants âgés de 9 à 13 ans un « pari fou » : concevoir une comédie musicale et la représenter la dernière semaine du mois d'Août à la Maison Pour Tous.

Du 22 au 26 août, 60 enfants des Centres de Loisirs de Brives-Charensac, Coubon, du Puy en Velay, Saint Germain, Blavozy, Chaspinhac, Loudes ont passé la semaine ensemble répartis selon leur choix dans différents ateliers.

Encadrés par leurs animateurs et des intervenants spécialisés, certains ont pris en charge la décoration, d'autres la création par ordinateur des musiques et bruitages du spectacle, d'autres se sont initiés à la vidéo et au montage en vue de filmer en direct la comédie pour diffuser en DVD.

La majorité des enfants se sont investis pour l'atelier comédie où sous la direction d'un metteur en scène, Jacques Bienvenu, ils ont mis en vie la comédie musicale préalablement écrite par Jacques. Pour ce groupe la semaine fut chargée, travail d'expression autour du chant, du placement scénique, de la danse sans oublier d'apprendre les textes et les chansons par cœur.

Le résultat fut à la hauteur de leur investissement, le Vendredi 26 août à 20 h30, le rideau s'ouvre pour un spectacle de 1h30 rythmé par des chants, danses de tous horizons, entrecoupé de séquences théâtrales.

La fierté des enfants d'avoir accompli ce défi, les sourires et commentaires de satisfaction du public …Les plus belles des récompenses

Une opération à renouveler... sûrement !!!

Thomas Melnikoff

Thomas MELNIKOFF, jeune brivois , ne cache pas sa passion par les arts graphiques depuis sa plus tendre enfance. Il vient , du 07 Novembre au 23 décembre 2005 d'exposer à la Médiathèque Municipale.

Des raisons financières ne lui permettent pas d'utiliser les produits traditionnels en la matière.(peinture gouache etc..) c'est avec de la peinture plus généralement destinée au bâtiment, que Thomas réalise ses œuvres. Point de toile comme support, mais le plus souvent du papier, si possible de qualité photo.

Le Bac L3 (lettres et arts plastiques) en poche, Thomas s'engage dans des études aux beaux arts de St Etienne. Il y termine la première année. Des ennuis de santé, le service national, vont l'éloigner définitivement des études. Aujourd'hui, Thomas, jeune père de famille, n'a que de petits boulot d'intérim pour subvenir à ses besoins.

Thomas peint, parfois dessine (feutre, stylo bille…) des visages tourmentés où les regards traduisent l'angoisse, l'incertitude du lendemain. Eternel insatisfait, Thomas avoue n'avoir jamais fini, retouchant l'expression à l'occasion .Il envisage de participer, en juin 2006, au week-end des peintres organisé en bords de Loire par la Maison pour Tous.

Souhaitons à Thomas le plein succès de ses futures expositions.

M. Paul Farigoule <

Né le 9 décembre1922 à Brives Charensac.

Ses actions pour les Sauveteurs Brivois :

Monsieur Paul FARIGOULE, le « Faf», pour les intimes, (et ils sont nombreux), a toujours porté dans son cœur les Sauveteurs Brivois.
Paul est un être exceptionnel, de par ses compétences, sa convivialité, sa clairvoyance, sa fidélité.
II a grandement participé à l'évolution de ce club en étant :

- **Licencié Crossmen**
  Le club des Sauveteurs Brivois, avait des activités de natation, football, cross-country, Paul n'a-t-il pas été le vainqueur de la première édition de l'épreuve de cross-country, organisée par le club le 25 décembre 1940, épreuve de 4 kms ?

- **Licencié Footballeur**
  Le club des Sauveteurs Brivois a commencé à s'illustrer en 1941, en football, en gagnant la coupe d'encouragement au sport.
  Paul était dans l'équipe, jouant dans les postes « avant ».

- **Entraîneur, de 1947 à 1966**
  Ses compétences de meneur, de conseiller, ses ambitions, sa passion, l'ont tout naturellement conduit à la fonction d'entraîneur du club.
  Ses souvenirs doivent être nombreux. Nous sommes convaincu qu'il n'a conservé que les bons souvenirs !

- **Secrétaire, de 1955 à 1977**
  Vous constaterez que le cumul de fonctions, de 1955 à 1966, n'était pas incompatible !

- **Chroniqueur de part son activité journalistique**
  Chroniques emprises de passion, quelques fois dures envers le club, les joueurs, toujours attendues avec appréhension par les dirigeants et joueurs mais toujours respectées

- **Archiviste de la vie du club**
  Paul détient toutes les archives du club, (articles de presse, photos, etc.) depuis sa création à nos jours.

- **Supporter de toujours**
  Chaque mercredi après midi, chaque samedi, le dimanche, lorsqu'il y a des matches, Paul est là, toujours avec son avis, favorable ou critique mais objectif. Sa présence est évidente, son absence exceptionnelle est remarquée, inquiétante.

Un champion de la course à pied, 1940/1950

Paul a découvert l'athlétisme au PNDF en 1939, participant aux championnats de France UGSEL à Paris.
Après diverses victoires locales, le cross de Noël à Brives, le premier Tour du Puy, etc., il signe en 1941 au Montrambert Sportif, gagne le championnat de la Loire, catégorie Junior, termine 10e du National disputé à Lyon ;
En Seniors, Paul signe l'As Montferrand avec qui il obtiendra d'excellents résultats :
- vainqueur des championnat de France sur 1 500m, participation à différents meetings internationaux à Lyon, Marseille, Poissy.
- Il sera champion de France cross country, en 1946 avec l'AS Montferrandaise.

Ses succès personnels sont très nombreux.

Professeur d'EPS à partir de 1947 au Lycée Charles et Adrien Dupuy, il a su organiser ses Passions : athlétisme, football, boules, profession.
Meneur d'homme, Organisateur, il réussissait à attirer, le 27 avril 1952, au stade Lafayette 5 000 spectateurs lors d'un meeting qui fait date dans les annales du sport vellave ; il créa également un club dans son lycée.

- **Passionné de boules**
  Paul est le plus ancien licencié de la Boule Amicale de Brives Chanrensac. Il a vécu tous les grands prix et a participé aux championnats de France à Perpignan (1939, en junior) et Vienne (1962 en Honneur).

EN HAUTE-LOIRE... LE MENSUEL POUR BIEN VIVRE SA RETRAITE

REGARDS d'Aînés

Retrouvez tous les mois vos rubriques

Santé
Juridique
Patrimoine
Pratique
Détente

INFORMATION

Abonnez-vous !

Immeuble Interconsulaire - 16, Boulevard Bertrand
BP 63 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex

04 71 02 60 44

MENUISERIE EBENISTERIE
S.N.C. SAURETY - MERGOIL

Escaliers
Restauration – Neuf

Z.I. Corsac II - Rue de la Transcévenole
43700 BRIVES-CHARENSAC - **Tél. 04 71 02 46 77**

DESCOURS Joseph

IMMOBILIER Vente, location, syndic

GÉOMÈTRE EXPERT

Etudes Foncières - Expertise immobilière - Copropriété
Topographie - Lotissement - Maîtrise d'œuvre - VRD

28, avenue Foch - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 09 68 00 - Fax : 04 71 09 39 15
email : joseph.descours@wanadoo.fr

Sarl ODOUL et Fils

• Serrurerie • Ferronnerie
• Constructions métalliques

ZI de Taulhac - rue Hippolyte Malègue
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 03 18 57 - Fax : 04 71 03 14 41

Meygal Décor

Maurice

Plâtrier - Peintre - Solier -

St Julien-Chapteuil - **Tél. 04 71 08 75**

BRIZE DI CECCO

TOUTE L'ENSEIGNE - GRAVURE - SIGNALISATION - LETTRES MÉTAL - PLEXI - NÉON
CRÉATION DE SIGLES - DÉCORATION - VÉHICULES - SÉRIGRAPHIE
(étude - réalisation - pose - entretien)

Les Ayards - Beaulieu - 43800 Vorey
Tél : 04 71 08 53 26 - Fax : 04 71 08 11 42
e-mail : brize.dicecco@wanadoo.fr

SARL ASTRUC

MARBRERIE
CARRELAGE
CHAPE AUTONIVELANTE

Z.I. Corsac II - 5 Chemin de Farnier
43700 Brives Charensac
Tél. 04 71 05 41 06 - Fax : 04 71 05 79 30

CHAPUIS
ENTREPRISE
De père en fils depuis 1905

✔ Menuiseries PVC, ALU, BOIS
✔ Volets roulants et battants
✔ Portes d'entrée ✔ Portes de garage
✔ Automatismes
✔ Meubles et escaliers ✔ Agencement
✔ Charpentes et couvertures

Garantie 10 ans
Devis gratuit
SAV assuré

Fabricant poseur
Neuf et Rénovation

Chemin de Farnier
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 04 55 12

La CAMDA

HYGIÈNE et ENVIRONNEMENT
MASSIF CENTRAL

Hygiène et protection de l'Environnement

Dératisation
Désinfection
Désinsectisation
Gazage taupes

LA CAMDA MASSIF CENTRAL LUTTE CONTRE :

● Rats ● Blattes ● Taupes ● Fourmis
● Souris ● Poux ● Mouches ● Loirs...

Des produits de qualité

SAS LA CAMDA MASSIF CENTRAL
Immeuble Interconsulaire
16 Boulevard Bertrand BP 63
43 002 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

Tél. 04 71 02 97 27
Fax 04 71 02 89 90
www.la-camda.com

AMBIANCES43

Son - Lumière - Vidéo - Artifices

Vente - Location - Prestations - S.A.V

Sonorisation - Éclairage du sol - Projecteurs Vidéo, Éclairage, Éclairage de spectacle, éclairage décorati, etc...
Artifice de Fête - Feux d'artifice.

2 bis Faubourg Saint Jean - 43000 Le Puy en Velay
Tél : 04 71 04 96 31 - Fax : 04 71 04 95 76
E-mail : ambiances.43@wanadoo.fr

BOSE PROPARTNER

Coup double

www.vision-plus.fr

Mi-ange mi-démon

Votre 2ème paire de lunettes pour 1€*

vision PLUS

ESPACE PHOTO

QUITTENT PAS DES YEUX

BRIVES OPTIQUE

4, avenue Charles Dupuy - 43700 Brives-Charensac - Tél. 04 71 04 94 40

LES COLONNES MICHELET OPTIQUE

1, Place Michelet - 43000 Le Puy - Tél. 04 71 02 78 44

Gimac entreprise

sage Centre de Compétence

POINT CONSEIL INFORMATIQUE

Z.I. 12 av. de Coubon
43700
BRIVES-CHARENSAC

Tél. 04 71 05 38 12 - Télécopie 04 71 09 55 49

Web : www.gimac.fr / *e-mail :* gimac@es-conseil.fr

VELAY impression

IMPRESSION : OFFSET - NUMÉRIQUE - REPROGRAPHIE

32, avenue Charles Dupuy
43700 BRIVES-CHARENSAC

04 71 02 15 27

04 71 05 70 02

velay.impression@wanadoo.fr

UN LARGE CHOIX DE SERVICES

TRAVAUX PUBLICS - V.R.D.

ODTP 43

- Enrobés noirs ou rouges
- Pavage - dallage - bordures
- Béton désactivé / Terrassement - canalisation
- Maçonnerie pierre et béton
- Réfection de toiture

Place Fondneuve - 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE

Tél. 04 71 04 15 77 - Fax 04 71 04 15 78 - Tél. voiture 06 08 25 81 43

Siège Social : 43320 PRALHAC - LOUDES

TOUT FAIRE MATERIAUX

Brun JMB

Z.I Blavozy - 43700 Saint-Germain-Laprade

Tél. : 04 71 03 01 46 - Fax : 04 71 03 54 25

Promocash avec vous

Route de Polignac - 43770 CHADRAC

Tél : 04 71 04 06 46

Fax : 04 71 02 35 89

MATERIAUX DU VELAY

PROMATER

Les spécialistes des matériaux de construction, isolation, couverture outillage, gros œuvre produit d'environnement

Peyrard
43700 SAINT GERMAIN LAPRADE 04 71 04 95 09

Ets DÉDÉ

Plâtrerie Peinture

6, Bd Maréchal Joffre

Tél./Fax : 04 71 04 12 31

Port. : 06 70 64 11 73

École de Coiffure du Velay

E.C.V.

99, avenue Charles Dupuy - 43700 Brives - Charensac

recherche modèles Hommes et Femmes

Rens. : 04 71 05 22 36

Cegelec

Solutions & Services

Specialisée, entre autre, deans les travaux d'installations électriques, les compétences de la société CEGELEC lui ont permis de participer à la réalisation du Conseil Général de la Haute-Loire. Entreprise de proximité, concepteur et prestataire de services, CEGELEC offre une gamme complète d'interventions adaptées à chaque besoin dans sept principaux domaines :

• Installations électriques • Automatisme et instrumentation • Entretien, maintenance et exploitation
• Génie climatique, tuyauterie, plomberie, pompage • Réseaux (élec., gaz, telecom, eau)
• Gestion technique, contrôle d'accès

Cegelec

rue du Transcévenol, BP 46, Tél. 04 71 05 70 33
ZI, 43700 Brives-Charensac